

COMMUNE D'ABSCON

ACCUEILS DE LOISIRS 2017/2018 : OCTOBRE ET DECEMBRE 2017, FEVRIER, AVRIL, JUILLET ET AOUT 2018

Pour les 6 à 16 ans



PROJET PÉDAGOGIQUE



I – FONCTIONNEMENT GENERAL

La municipalité d'Abscon a décidé de s'impliquer davantage dans les Accueils de Loisirs en continuant leur extension sur toutes les périodes de vacances scolaires.

De ce fait, la période de **Toussaint** aura une ouverture du **Lundi 23 Octobre au Vendredi 03 Novembre 2017**, soient 9 jours d'ouverture, sachant que l'accueil se fera l'après-midi de 13 h 30 à 17 h 30. (110 enfants au maximum)

Pour **Noël**, ouverture du **Mardi 26 au Vendredi 29 Décembre 2017** et du **Mardi 02 au Vendredi 05 Janvier 2018**, pour 8 demi-journées de 13 h 30 à 17 h 30. (110 enfants au maximum)

Pour les vacances **d'hiver de février** 2018, l'Accueil de Loisirs aura lieu du **Lundi 26 Février au Vendredi 09 Mars** toujours de 13 h 30 à 17 h 30. (110 enfants au maximum)

Les vacances de **Pâques** permettront un fonctionnement du **Lundi 23 Avril au Vendredi 04 Mai 2018** après-midi. (130 enfants au maximum).

Le point d'orgue sera l'Accueil de Loisirs de **Juillet** avec un fonctionnement du **Lundi 09 au Vendredi 27** de 9 h 00 à 17 h 00 et un accueil le matin de 8 h 00 à 9 h 00 et le soir de 17 h 00 à 18 h 00 pour les enfants de 6 à 11 ans dont les parents travaillent. (220 enfants au maximum).

Pour **août**, l'Accueil de Loisirs devrait se faire du **Lundi 30 Juillet au Vendredi 10 août 2018** pour toute la journée de 9 h 00 à 17 h 00. (130 enfants au maximum)

En ce qui concerne les Accueils de Loisirs de juillet et août, une cantine sera mise en place au restaurant scolaire et à la salle des fêtes (juillet) et uniquement au restaurant scolaire (août).

Les locaux restent les mêmes, à savoir l'école primaire Marius Assez, équipée de toilettes filles et de toilettes garçons, d'une grande cour et d'un préau. La salle polyvalente au rez de chaussée de cette école permet l'accueil de groupes d'enfants avec des séparations au sein de cette salle et l'étage est composé de salles de classes aménagées en salles d'accueil.

Les autres structures disponibles sont la salle de sports, le plateau sportif et le terrain de football de la commune.

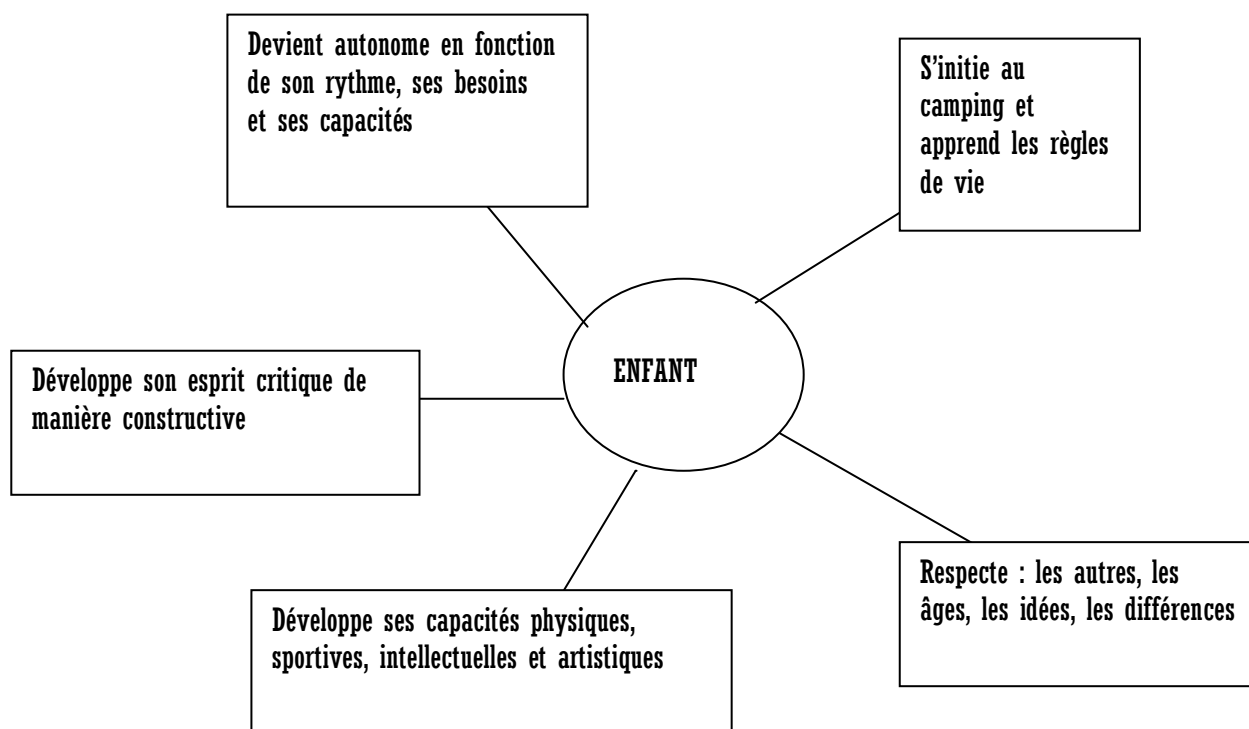
II – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

a) La ville souhaite pour ces Accueils de Loisirs :

- Une utilisation maximum des infrastructures mises à disposition
- Permettre aux jeunes de mieux se distraire
- Dynamiser l'ensemble des activités proposées
- Renforcer l'initiation au camping

b) Les objectifs de la municipalité et de l'équipe d'animation :

- Renforcer une dynamique par le biais d'activités éducatives, sportives et créatives sans oublier les sorties diverses.
- Favoriser à travers les actions de qualité, la relation entre l'enfant et l'équipe d'animation
- Favoriser au maximum l'écoute des jeunes et la socialisation par la vie en collectivité.
- Faire découvrir sa commune à l'enfant par le biais d'associations locales
- L'enfant est au centre de tout ; il est donc **acteur** de ses vacances



L'enfant est donc au centre de tout, c'est pour cela qu'on doit prendre en compte ses idées, ses remarques, ses critiques, ses besoins et ses attentes, tout en lui laissant le choix de certaines choses, dans la limite du possible.

Certes, il est parfois difficile dans une dynamique de groupe de réaliser les choix individuels, mais cela demande un gros travail d'animation de la part de l'équipe pédagogique, en rappelant que l'animateur est considéré par l'enfant comme son modèle (réalisable sur les Accueils des petites vacances).

Il faudra donc tenir compte des performances physiques de l'enfant selon son âge, voir s'il a besoin de repos, c'est pour cette raison que les Accueils de Loisirs des petites vacances fonctionnent, en général, uniquement les après-midi.

c) Pour ce faire, l'équipe d'animation sera composée :

- D'un directeur et du nombre de directeurs adjoints en conséquence
- D'animateurs diplômés B.A.F.A. selon le nombre d'enfants inscrits
- D'animateurs stagiaires suivant la réglementation
- D'un personnel de service (ménagères)
- D'agents techniques de la Commune

d) l'équipe d'animation disposera :

Pour équipement :

- D'un matériel ludique et sportif mis à disposition par la Municipalité
- D'une ligne téléphonique
- De fournitures diverses

Pour la mise en place des Accueils de Loisirs :

- Diverses réunions de préparation, réunions formelles et réunions informelles afin de créer une cohésion au sein de l'équipe d'animation et de travailler sur les mêmes points en totale osmose.
- Les jeunes seront répartis en groupes d'âges, au sein de la salle polyvalente de l'école primaire Marius Assez en fonction du nombre d'inscrits et dans le respect des normes et également dans les salles de classe pour le mois de juillet pour accueillir 220 enfants au maximum. (au rez de chaussée dans la salle polyvalente pour les Accueils des petites vacances).

III – REpondre aux Objectifs suivants

- ⇒ Favoriser des relations basées sur les notions de respect, entraide, solidarité (cela peut passer par des règles de vie, des « élections » d'enfants représentatifs des idées du groupe, les aider sur des projets autonomes...)
- ⇒ Favoriser l'implication des enfants dans la vie quotidienne de l'Accueil de Loisirs (créer des moments de retour sur les activités, instaurer un climat positif de travail, donner le choix des activités en proposant des systèmes d'inscriptions adaptés, les tenir informés du déroulement des activités). L'enfant reste « acteur » de son Accueil de Loisirs
- ⇒ Faire découvrir aux enfants un environnement connu ou inconnu (activités liées au milieu naturel : fleur, faune, faire venir des intervenants extérieurs capables d'initier les enfants à l'environnement, leur apprendre les bons gestes, mais aussi sortir les enfants de leur train-train dans leur ville, leur montrer des choses nouvelles).
- ⇒ Aider l'implication des familles (en créant des moments de complicité au sein de l'A.L., les investir dans les moments forts, insister sur une communication permanente des informations importantes).
- ⇒ Respecter le rythme de vie des enfants au sein de l'Accueil de Loisirs (savoir quand l'enfant a un réel besoin de repos, d'activités non organisées, le laisser « libre » de son temps, parfois)
- ⇒ Instaurer des règles d'hygiène et de santé claires pour tous (notamment en camping pour l'hygiène corporelle, mais aussi en respectant l'équilibre alimentaire, et en proposant des activités liées au goût et des activités physiques diversifiées, mais aussi intellectuelles et artistiques).
- ⇒ Favoriser la curiosité et l'ouverture d'esprit (découverte de pays, cultures ou sports nouveaux).

IV – ACTIVITES ET MODES D’EVALUATION

a) Activités privilégiées :

Les animateurs définiront, lors des premières réunions de préparation des centres, le profil des activités qu'ils désireront mettre en place en suivant des thèmes en fonction des périodes d'ouverture (Exemples : le cadeau pour Noël, le chocolat pour Pâques, le printemps pour avril) et pour juillet notamment devront répondre aux objectifs en mêlant les jeunes aux associations locales, aux différentes générations, créer des moments de détente libres pour les enfants, travailler ensemble sur les règles de vie (règlement intérieur, passage régulier aux toilettes, lavage des mains après les toilettes et avant chaque repas, hygiène quotidienne en camping et respect des horaires de coucher), sur le programme des activités.

De même, afin de répondre à l'autonomie visée, il est souhaitable de mettre en place des ateliers libres (lors de l'accueil, du temps libre, du temps calme, hors des jeux pour ceux qui ne veulent pas, coin lecture...)

Ne surtout pas oublier toutes les techniques pour laisser libre cours aux idées et à l'imagination des enfants (boîte à idées, négociation des activités, moments d'échange pour savoir si les activités plaisent ou non).

Il faudra utiliser au maximum les talents des animateurs (musique, théâtre, chant, sports...) et leur demander de faire partager ces choses avec les enfants.

Bien sûr, comme on doit laisser libre cours à l'inspiration des enfants, il en sera de même pour les animateurs, qui devront faire preuve d'imagination pour se renouveler...

b) Autres activités demandées :

- grands jeux extérieurs (ou intérieurs selon le temps)
- journées à thèmes déclinées suivant le projet et les périodes d'ouverture
- activités manuelles réutilisables sous formes de jeux ou pratiques
- découverte de la ville par la nature (tonte des moutons, visite des friches, tout cela sur Abscon)

c) Déroulement de l'évaluation du projet pédagogique :

- bilans journaliers
- suivi régulier sur cahier de la progression de l'animateur (en juillet surtout)
- moments libres où chacun peut discuter avec tout le monde y compris la direction
- résultats et déroulement des activités par groupes
- respect ou non-respect des objectifs fixés
- homogénéité de l'équipe d'animation
- bilans de fin de session (individuels et collectifs).



Fait à Abscon le 02 Août 2017

**Pour l'Accueil de Loisirs
Le directeur**

Christophe VALANSOMME